

Compte rendu succinct de la réunion du 9/11/2017 relative au projet d'aménagement de la place de la gare de BLR

**Dernier acte de la concertation entre, d'une part, la Mairie et les entreprises qui participent
à la conception du projet et, d'autre part, les Réginaburgiens**

Participants

- **Mairie** : M. le Maire, Mme Spiers, les deux conseillers municipaux délégués auprès des quartiers proches de la gare, au Sud et à l'Ouest, Mme Zerbib (S.T.) ainsi que la société maître d'œuvre du projet
- **Réginaburgiens** : environ 200 personnes

Durée de la réunion : 3 heures

Présentation par M. le Maire

M. Donath a situé ce projet dans un cadre plus général :

- ✓ Le choix de Paris pour les JO 2024 devrait accélérer la réalisation de la ligne 15 du réseau express.
- ✓ La France est candidate à l'exposition universelle de 2025 et propose le Plateau de Saclay. Le Plateau sera desservi par la future ligne 18 (Orly – Versailles) du réseau express.
- ✓ BLR et certaines villes voisines ne seront pas à proximité des lignes du futur réseau express de la MGP. Les maires de BLR, Sceaux, Antony et Fontenay-aux-roses se sont associés pour obtenir de la présidente de la région IDF une extension rapide de la ligne 4 du métro au Sud de Bagneux. Ils veulent en faire un projet à défendre par notre Territoire (le SCOT n'a pas été évoqué). Une réunion est prévue à BLR (à l'Agoreine) à ce sujet en février 2018 avec les maires, les députés et les sénateurs concernés. Selon M. Donath, ce projet est réaliste à une échéance de 10 ans.
- ✓ Il faut obtenir du STIF, qui s'appelle maintenant IDF Mobilités, que la gare des autobus de BLR soit située, dans une dizaine d'années, sur un emplacement utilisé actuellement par la RATP au Nord de la gare du RER B.
- ✓ La création de voies dédiées à des moyens de transport en commun sur la RD 920 entre BLR et Paris est contestée par les villes riveraines.

M. Donath a rappelé les objectifs du projet d'aménagement de la place :

- Sécuriser les déplacements des piétons. Les placer au centre de la réflexion.
- Rendre la place accessible à tous les piétons, notamment aux PMR.
- Améliorer la circulation et le stationnement des vélos.
- Associer la rue Roeckel à la place pour faire de cette dernière un élément du centre ville.
- Embellir l'espace public.

Principales orientations qui paraissent acquises

- La place sera divisée en 2 parties, nord et sud. La partie nord, où sera située la gare des autobus (4 têtes de lignes) aura une pente ascendante à partir du Bd Joffre vers la gare haute du RER. Cette pente sera inférieure à 4 %. La partie sud sera réservée aux piétons. Elle aura une pente descendante à partir du Bd Joffre vers la gare basse du RER. Sa pente sera également inférieure à

4 %. La dénivellation entre les deux parties donnera lieu à l'édification d'un mur de séparation situé à peu près dans l'axe de la rue Roeckel.

- La zone d'attente des bus devant le garage Volkswagen n'a pas été discutée.
- Les déposes minute et les reprises de voyageurs ne sont pas prévues sur la place. Des emplacements seront créés en dehors (27). Les plus visibles seront Bd Joffre (9 avant la place et 5 après) 3 au bas de la rue Theuriet et 2 av. Leclerc, côté pair, avant le croisement avec la rue Roeckel. Les autres seront dans les quartiers Sud et Ouest de la gare. L'utilisation du parking du centre ville est conseillée. Elle est gratuite pour les 20 premières minutes.
- L'accès des automobiles à l'espace RATP, au parking du centre ville et au parking contigu se fera par la partie nord de la place comme pour les autobus.
- La rue Theuriet sera en sens unique à partir du Bd Joffre vers la rue Laurain.
- La rue des Blagis ne sera plus raccordée au Bd Joffre mais à la rue Theuriet. Elle sera en sens unique dans le tunnel sous la voie ferrée. Le choix du sens fait débat mais n'a pas d'incidence importante sur le fonctionnement de la place.
- Le square Theuriet est conservé et légèrement réduit. Un parking sécurisé pour vélos sera construit en dessous, accessible par la rue des Blagis.
- Le square du Nord de la place (et son cèdre) sera conservé et plus ouvert au public.
- Quand le feu tricolore du n° 68 Bd Joffre sera au rouge, il n'y aura aucune circulation d'automobiles, ni dans le Bd Joffre entre la place et la rue Roeckel, ni dans le bas de rue Theuriet, ce qui facilitera et sécurisera la circulation des piétons, en particulier entre la rue Roeckel et la place.
- Sur la place, le revêtement de sol est prévu en granit clair, doré.

Le débat au cours de la réunion

La concertation fut longue, mais nécessaire pour connaître toutes les objections des participants. Elle se déroula parfois dans un esprit de critique systématique qui se voulait désagréable.

Les objections ont porté essentiellement sur l'organisation de la circulation des automobiles dans les quartiers sud et ouest de la gare dont les habitants, qui accèdent actuellement à la place de la gare par la rue Theuriet ou celle des Blagis, ne pourront plus le faire que par le Bd Joffre. La Mairie n'a pas affiché de position définitive au sujet de la circulation dans ces quartiers.

Le Maire ne s'est pas engagé sur la possibilité de mettre des toilettes à la disposition du public, le jour uniquement, car cela implique l'intervention d'une personne 3 ou 4 fois dans la journée pour en contrôler l'état et le fonctionnement.

Il a été admis que toute décision relative à ce projet appartenait au conseil municipal.

Les conseillers municipaux concernés par le projet, les Services Techniques (Mme Zerbib) et la maîtrise d'œuvre ont montré que le projet avait été étudié, voire expertisé, sérieusement.

Conclusion de M. le Maire

M. Donath n'a pas précisé quand le conseil municipal sera saisi. Il a cependant manifesté la volonté d'aboutir rapidement car ce projet est un sujet de réflexion pour la Mairie depuis 25 ans. En outre, notre environnement évolue rapidement. Il convient donc de ne pas tarder à prendre les mesures d'adaptation nécessaires. Pour la circulation dans les quartiers proches de la gare, M. Donath prévoit d'adopter le principe de la réversibilité des solutions qui seront mises en œuvre.

D'autre part, il a annoncé le démarrage, en janvier 2018, de la rénovation de la rue Theuriet. Elle commencera par une phase relative à l'assainissement.